



Cachan en transition verte

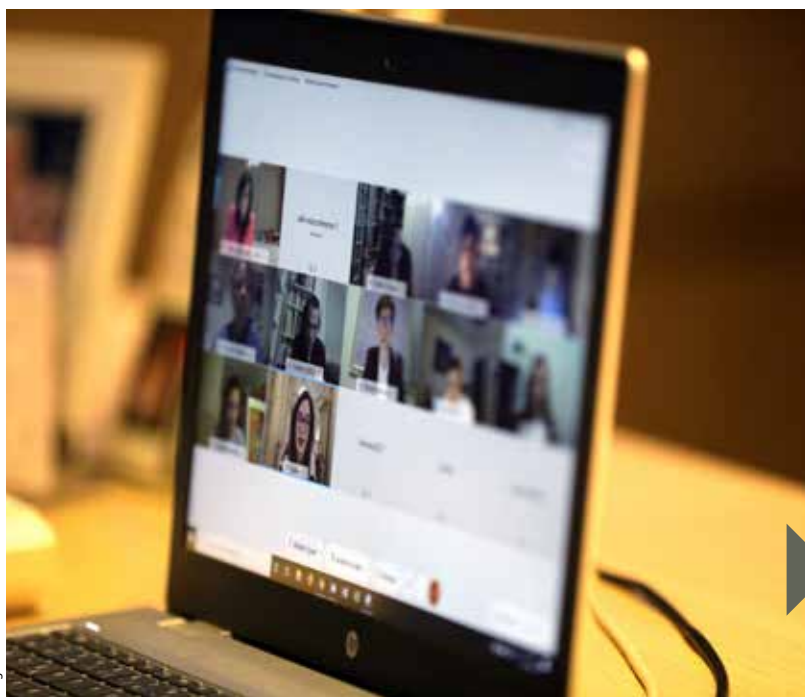
Page 9

Les 50 ans du jour de la Terre

Page 6-7

Le quartier de la Gare se dessine

Margot Lhermite



Margot Lhermite

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Pour célébrer la journée internationale des droits des femmes, des ateliers, des débats, une exposition, ainsi qu'un échange en présence de Madame la Maire ont été organisés tout au long de la semaine pour donner la parole aux Cachanais-es et échanger sur les droits des femmes.

CONCERTATION AU CENTRE-VILLE

Le 6 mars dernier, les Cachanais-es ont pu échanger sur le futur projet de Cœur de Ville. Les différents points de vue, les idées de chacun-e vont permettre de dessiner l'ébauche de la rue Guichard de demain !



Perrot



Perrot

DISTRIBUTION ALIMENTAIRE 20 MARS

Une distribution alimentaire a été organisée le 20 mars dernier pour venir en aide aux Cachanais-es et les étudiant-es les plus fragilisés-es par la crise sanitaire.



Aumercier



**LA REPRODUCTION
DES FOUGÈRES AUX
COLLÈGES PAUL BERT ET
VICTOR HUGO**

Les collégien·nes ont pu assister au spectacle *La reproduction des Fougères* et en apprendre plus sur de nombreux sujets autour de la puberté et de la sexualité. En parallèle de la représentation, les collégien·nes ont pu s'exprimer et poser toutes leurs questions sur l'adolescence à des professionnelles lors d'ateliers.

Perrot

MANIFESTATION EN FAVEUR DE L'USAGE DU VÉLO

Samedi 6 mars, des cyclistes avec l'association « mieux se déplacer à bicyclette », ont défilé entre la Mairie de Cachan et celle de Gentilly pour demander plus d'aménagements cyclables, confortables et sécurisés, et une continuité cyclable le long de la D127.



Perrot

Perrot



**COMMÉMORATION
DU 19 MARS 1962**

La Municipalité, le Conseil municipal, le Comité d'Entente des associations d'anciens combattants et d'autres associations d'anciens combattants ont rendu hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Aumercier

- 5 Édito**
- 6-7 Grand angle**
Le quartier gare se dessine
- 8-12 Actus**
La Ville s'engage pour les écoles
Le jour de la Terre fête ses 50 ans
Retrouvez vos commerçants du marché le mercredi matin
Cachan aux côtés des jeunes
Budget participatif : les résultats sont pour bientôt
...
- 13-18 Dossier**
Cachan en transition verte
- 21 Décryptage**
Les essences végétales les plus représentées
- 22-23 Portrait**
Olivier Benassi, accompagner les entreprises Val-de-Marnaises
- 25 En photo**
- 26-27 Tribunes**
- 29 Collectes**
- 30-31 Pratique**



Perrot

Vaccination à la Résidence du Moulin

Les habitants volontaires de la résidence autonomie du Moulin ont pu bénéficier de la vaccination contre la Covid-19.

LE MAG. Cachan est réalisé avec l'aide des différents services et associations de la ville.

Directrice de la publication : Hélène de Comarmond - Rédaction et iconographie : service communication - Couverture : Perrot - Administration : Mairie, square de la Libération, BP 60600, 94234 Cachan Cedex - Suivi des réclamations : 01 49 69 80 32 - Site internet : www.ville-cachan.fr - E-mail : communication@ville-cachan.fr - Création de maquette: service communication - Cécile Petiot - Maquette et mise en page : Pellicam SN - Impression : Grenier - Tirage : 16 000 exemplaires. Régie publicitaire : MICRO5 10 rue du Commandant Schloesing 75016 Paris - 06 25 23 65 66 - studioparis@micro5.fr

Si vous ne recevez pas LE MAG. Cachan, merci de nous le signaler par mail : communication@ville-cachan.fr

Hélène de Comarmond

Maire de Cachan

LES ADJOINTS AU MAIRE

1^{er} adjoint
Camille Vielhescaze
Participation citoyenne et initiatives locales, Finances

2^e adjointe
Sandrine Churaqui
Solidarités et Actions sociales, handicap, seniors

3^e adjoint
Julien Jabouin
Transition écologique, Défi climatique, Nature en ville et déchets

4^e adjointe
Caroline Carlier
Services publics et Modernisation de l'action publique, Personnel et Dialogue social, Tranquillité publique

5^e adjoint
Mohammadou Galoko
Jeunesse, Emploi et insertion professionnelle

6^e adjointe
Laetitia Boutrais
Culture et patrimoine, déléguée au quartier Cité-Jardins

7^e adjoint
Samuel Besnard
Développement urbain et métropolitain, Grands projets, Espaces publics

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Pierre-Yves Robin
Prévention, médiation, sécurité et police municipale

Zeïma Yahaya
Sport et loisirs

David Petiot
Énergies et mobilités

Christine Rescoussié
Bénévolat, Relations et solidarités Internationales, jumelage

Thomas Kekenbosch
Ecologie populaire, Economie sociale et solidaire

8^e adjointe
Lucie Guillet
Vie associative

9^e adjoint
Dominique Lanoë
Vie scolaire, activités périscolaires et alimentation durable

10^e adjointe
Céline Di Mercurio
Habitat et Logement

11^e adjoint
Jacques Foulon
Développement économique

12^e adjointe
Katia Touchet
Petite enfance, Déléguée au quartier La Plaine-La Prairie-Courbet

13^e adjoint
Hervé Willaime
Enseignement secondaire et supérieur, Recherche, Vie étudiante

14^e adjointe
Maëlle Bouglet
Santé et Qualité de vie, déléguée aux quartiers Centre-ville, Ouest-Nord et Coteau

Catherine Busson
Lutte contre l'isolement et la précarité

Robert Orusco
Commerces et artisanat, affaires funéraires, mémoire

Sylvie Darracq
Collèges

Emmanuelle Mazuet
Accessibilité et proximité des services publics

Yseline Fourtch Dutarde
Droit des femmes et lutte contre les discriminations

Pour rencontrer vos élus : **01 49 69 69 81**
ou secretariat.elus@ville-cachan.fr



À ce jour, les 13 et 20 juin prochains auront lieu les élections départementales et régionales. Aussi, dans le souci de respecter l'égalité entre tous les candidats et candidates, le *Mag Cachan* ne comportera plus ni d'éditorial signé par Madame la Maire ni de tribunes d'expression, jusqu'aux résultats de ces scrutins. À noter également, que cette même ligne de conduite sera appliquée sur les supports numériques de la collectivité et notamment sur ville-cachan.fr. Vous continuerez naturellement d'être informés.es au fil des mois, par l'intermédiaire des divers médias municipaux, de tous les événements qui constituent l'actualité et la vie de notre ville. Nous vous remercions de votre compréhension et nous vous souhaitons une bonne lecture du magazine d'avril.

La rédaction





©David Delaporte



©David Delaporte



©David Delaporte

LIGNE 15



©David Delaporte

Le quartier de la gare se dessine

Le chantier avance

Après avoir creusé un premier tronçon du tunnel du Grand Paris Express, le tunnelier Ellen a démarré, en décembre 2020, un nouveau parcours de 700 m entre Bagneux et la gare Arcueil – Cachan et devrait arriver ce mois-ci. De plus, deux bâtiments de correspondances sont en construction de chaque côté des voies du RER B. Ils permettront aux usagers de passer facilement du bâtiment voyageurs de la ligne 15 Sud aux quais du RER B. La réalisation du bâtiment de correspondance, situé du côté de la rue de la coopérative, s'est achevée fin 2020. Les équipes travaillent activement pour que le bâtiment de correspondance, situé du côté de l'avenue Léon Eyrolles, soit achevé cet été.

L'avenue Eyrolles fermée pour un an

À partir du mois d'avril et pour au moins un an, l'avenue Léon Eyrolles sera fermée (véhicules et piétons) en raison de la construction du bâtiment voyageurs de la gare, du local Véligo et d'un local technique. Les piétons devront

transiter par la rue de la Coopérative. Le marché de Cachan restera ouvert pendant cette période, les mercredis et samedis, et sera accessible via la rue Marcel Bonnet et le jardin Simonin.



Itinéraire de substitution pour relier l'avenue Carnot à l'avenue Léon Eyrolles.

DR

CONCERTATION

Un jury citoyen

Le choix des opérateurs qui réaliseront l'EcoQuartier Gare se fera avec les Cachanais-es. Durant toute la phase de consultation en vue du choix du lauréat, des réunions publiques et des ateliers seront organisés*. Surtout, un jury citoyen accompagné par les services de la Ville, sera pleinement partie prenante.

Un jury citoyen, qu'est-ce que c'est ?

Un jury citoyen est une assemblée temporaire représentative de la diversité des habitant-es et qui est pleinement associée à la prise de décision dans le cadre d'un projet. Dans le cadre de l'Ecoquartier Gare, il aura pour mission d'aider à la sélection du groupement qui réalisera l'EcoQuartier : interroger les candidats, formuler des recommandations et participer à la notation des projets pour 10% de la note finale !

Des temps d'information, de formation et d'exploration ainsi qu'un accompagnement spécifique des juré-es seront assurés tout au long de la démarche prévue entre mai et décembre 2021. Visites, rencontres avec des expert-es, ateliers d'idées et découvertes des offres rythmeront le parcours de ce jury citoyen. L'organisation de ces rendez-vous sera adaptée en fonction du contexte sanitaire.

Comment en faire partie ?

Le jury citoyen sera composé de 15 membres :

- 8 habitant-es volontaires tiré-es au sort dans un souci de représentativité de la diversité de la population de la Ville,
- 5 représentant-es des conseils de quartier de la ville,
- 1 représentant-e de l'association des commerçants,
- 1 représentant-e de la commission d'accessibilité.

Une démarche spécifique est également engagée avec le conseil des enfants pour avoir leur regard sur ce futur quartier. Une autre le sera avec les étudiant-es. Pour participer à cette expérience, nul besoin d'être un-e spécialiste ! Tous et toutes les Cachanais-es peuvent se porter volontaires.

Et comment ça se passe ?

Dans un premier temps, les participant-es se rencontreront et disposeront de temps pour appréhender le projet, poser leurs questions sur le projet, parler des prochaines étapes et du calendrier, mais aussi rencontrer les candidats pré-sélectionnés. Dans un second temps, il s'agira d'approfondir le projet, en visitant un autre EcoQuartier par exemple. Finalement, un avis citoyen sera rédigé, et les membres du jury noteront les offres des candidats.

Si vous souhaitez participer au jury citoyen, vous avez jusqu'au 10 mai inclus pour proposer votre candidature.

+ d'info et inscription :

participationcitoyenne@ville-cachan.fr
ou 01 49 69 69 10

*Modalités en fonction de la situation sanitaire.

LE MOT DE ...

Camille Vielhescaze

premier adjoint à la Maire chargé de la participation citoyenne, des initiatives locales et des finances.



Margot L'Hermite

C'est une démarche inédite, exigeante et stimulante, que nous engageons à Cachan sur un projet de cette ampleur ! 15 femmes et hommes, tirés au sort, représentatifs de la diversité cachanaise, s'emploieront dans les prochains mois, indépendamment et parallèlement à la municipalité et la société du Grand Paris, à interroger eux-mêmes

les candidats à la réalisation de l'EcoQuartier, à analyser leurs projets, à leur faire des recommandations d'évolution. Leur regard sensible, technique, leur expertise d'usage, permettront d'établir une note citoyenne qui représentera 10% de la note finale. Avec le conseil des enfants, l'association des étudiants et les ateliers citoyens thématiques, c'est tout Cachan qui participera ainsi à l'élaboration de ce grand projet pour la ville !



ÉCOLES

La Ville s'engage pour les écoles

En moyenne, un enfant passe 10h par jour à l'école. Entre les cours, les activités d'accueil, de loisirs scolaires et l'étude du soir, les établissements scolaires sont au centre de la vie de milliers d'élèves.

Depuis plusieurs années, la Ville de Cachan investit afin de rénover et d'améliorer les écoles Cachanaises. En 2019, l'extension de l'école élémentaire Belle-Image a permis d'accueillir deux classes supplémentaires ainsi que des nouveaux locaux pour l'accueil de loisirs. En 2021, les améliorations continuent pour l'école Belle Image Elémentaire ainsi qu'au groupe scolaire du Coteau et à Pont-Royal maternelle. Ces rénovations visent une meilleure accessibilité des locaux pour les usager-ères, un meilleur confort, mais aussi l'amélioration des performances énergétiques et l'agrandissement et la végétalisation de certaines cours de récréation.

Ces investissements, développés sur plusieurs années, sont une des priorités de la Municipalité. Ils participeront à l'évolution des équipements scolaires aux niveaux techniques, fonctionnels, architecturaux, paysagers mais aussi environnementaux.

L'exemple de l'école Belle Image

La Ville de Cachan a récemment entrepris de donner à l'école Belle Image Elémentaire une meilleure accessibilité pour ses élèves et ses enseignant-es.

Cet été sera le théâtre d'une nouvelle vie pour l'école Belle Image. La Ville de Cachan va entreprendre quelques travaux de réaménagement durant les vacances d'été 2021, afin de permettre aux élèves de mieux circuler.

Ainsi, les écolier-es bénéficieront de nouveaux sanitaires et de nombreux réaménagements de sécurisation du site. Au programme de ce chantier :

- Réhabilitation d'un ancien vestiaire en nouveaux sanitaires flambant neufs ;
- Création de sanitaires accessibles aux personnes en situation de handicap ;
- Pose de clôtures pour sécuriser l'enceinte du bâtiment ;
- Création de rampes mais aussi d'un nouvel escalier pour communiquer entre les deux cours pour renforcer l'accessibilité de l'école ;
- Réfection de l'ensemble du système de sécurité incendie de l'école.

Ces interventions auront lieu cet été, pendant les grandes vacances, afin de permettre aux élèves et aux professeur-es de faire leur rentrée de septembre 2021 dans les meilleures conditions.

Le Jour de la Terre fête ses 50 ans

Venez faire un beau cadeau à la planète ! Partagez vos expériences et vos questionnements autour de la transition écologique et célébrons ensemble les 50 ans du Jour de la Terre à Cachan* !

Un beau projet collectif

La compagnie Arcscenic, sous l'impulsion de Bertrand Moricet, artiste créateur, en collaboration avec 60 partenaires locaux et le soutien de la Ville de Cachan, vous invite à un événement festif, artistique et citoyen, dédié à la transition écologique : Le Jour de la Terre à Cachan. Du 6 au 22 avril, si les conditions sanitaires le permettent, venez célébrer le cinquantième anniversaire du Jour de la Terre en participant à cet événement, en extérieur et dans le respect des gestes barrières. Au programme : ateliers Do It Yourself (Fais-le toi-même), fresques du climat, initiation au graf, repair vélo, expos, balades chantées, arbres à souhaits, mandala géant, camp de scouts... Il y en aura pour tous les goûts, tous les âges et tous les souffles ! De jeux de piste « sportifs », en promenades en mobilité douce, vous visiterez la ville et ses recoins, par des chemins parfois méconnus. Les écoles, collèges, lycées et accueils de loisirs s'investissent aussi pour cet anniversaire. Leurs actions seront valorisées par une installation place du Millénaire et sur les réseaux du Jour de la Terre à Cachan.

Un week-end festif

Le week-end du 17 et 18 avril, les Cachanais-es engagés vous ont programmé des ateliers à travers tous les quartiers de la ville, autour de 6 pôles thématiques : Mobilité Douce, Recyclage, Énergie, Eau/Climat, Alimentation et Biodiversité.

Mais cette programmation déjà dense ne s'arrête pas là ! Le jeudi 22 avril, journée de clôture du Festival, ne sera pas en reste avec la plantation d'un arbre symbolique, les ateliers Crok'Art et une balade en mobilité douce organisée par le Club des Jeunes au départ du parc Raspail. Bien d'autres surprises seront à découvrir dans le programme disponible début avril.

Afin de respecter les règles sanitaires, les ateliers sont sur réservation, directement sur la page Facebook de l'événement ou par téléphone au 06 51 62 95 55. Les jauges sont limitées à 5 personnes alors n'hésitez plus ! Réservez votre atelier, venez vous balader et découvrir (ou redécouvrir) votre Ville ! Ensemble, fêtons l'anniversaire de cette Terre qui nous porte chaque jour.

+ d'info : <https://jourdelaterre.org/fr/>

Mail : jdlt.cachan@gmail.com

Youtube : <https://bit.ly/3fbGEpY>

FB : <https://www.facebook.com/Jour.de.la.Terre.Cachan/>

Insta : @jdltcachan

*Le Jour de la Terre est le plus grand événement international de la société civile autour de la protection de la Nature. Il est célébré tous les 22 avril dans 143 pays et par plus d'un milliard d'individus.

**LE JOUR
DE LA
TERRE**



— DU 6 AU 22 AVRIL 2021 À CACHAN —



RENDEZ-VOUS

Week-end festif / 17-18 avril

Clôture / 22 avril



Perrot

MARCHÉ

Retrouvez de nombreux commerçants le mercredi matin

Depuis le mois de février, le marché est ouvert le mercredi matin de 8h à 13h.

Depuis quelques mois, la séance du mercredi après-midi était affectée par le couvre-feu. Il s'agissait de redynamiser l'offre du mercredi. Et c'est un franc succès ! En plus du fromager, du volailler, des primeurs et du caviste, vous pourrez dorénavant également retrouver une boucherie, une poissonnerie, une boulangerie et un fleuriste. Une fois que vous aurez fait vos emplettes, n'hésitez pas à commander au foodtruck malgache. On vous voit mercredi prochain ?

Marché de Cachan

Mercredi de 8h à 13h

Samedi de 8h à 13h Rue Léon Eyrolles

*photo prise avant la crise sanitaire

RESTAURANT JAPONAIS

Itadakimasu*

Amateurs et amatrices de sushi, un nouveau restaurant ouvre ses portes pour satisfaire vos envies ! Vous retrouverez, à la carte ou en menu les grands classiques des restaurants japonais : sushis, makis, sashimis, california rolls, mais aussi de nombreuses sortes de brochettes ! Découvrez également les plats chauds : Bobun, Gyudon et nouilles sautées. De quoi se réchauffer les jours où il fait encore un peu froid.

Toyama

8 place Jacques Carat

01 45 46 55 88

*Bon appétit



Perrot

NOUVEAU COMMERCE

Petit coin de paradis chocolaté

Véritable lieu d'exaltation pour les papilles, rendez-vous dans la boutique Tiphaine Corvez Chocolatière. Vous retrouverez des chocolats pâtes de fruits, orangettes mais cela n'est pas tout. Goûtez aussi des spécialités comme des guimauves menthe-chocolat, des aiguillettes au yuzu ou des Croq's (fines plaques de chocolat) au Spéculoos. Forte d'une attention et d'une précision dans la recherche de nouvelles saveurs, vous reconnaîtrez peut-être ces douceurs uniques de l'ancien stand de la chocolatière au Marché de Cachan.

Tiphaine Corvez Chocolatière

8 Rue Guichard : ouvert du mardi au samedi / 10h-13h et 14h-18h



Perrot



INSERTION PROFESSIONNELLE

Cachan aux côtés des jeunes

Emploi, stage, alternance... la situation est particulièrement difficile pour les jeunes. La Ville de Cachan et ses partenaires sont mobilisés pour les accompagner.

La Ville à l'écoute

Depuis le début de la crise sanitaire, la Ville s'attache à venir en aide aux jeunes. Elle accueille d'une part de nombreux stagiaires qui découvrent les différents pôles métiers de la collectivité. D'autre part, elle a décidé de leur venir en aide en mettant en place une ligne téléphonique dédiée pour répondre à leurs questions et les aiguiller vers le réseau et les dispositifs appropriés. Aucun sujet n'est tabou : santé, emploi, études, besoin de première nécessité, soutien psychologique... Près d'une quarantaine de jeunes Cachanais-es ont déjà bénéficié d'un accompagnement. La ligne écoute jeune : du lundi au vendredi de 10h à 17h au 07 78 80 06 30.

Pensez à Vitrine Emploi

Le Territoire Grand-Orly Seine Bièvre se mobilise également pour l'emploi et l'insertion professionnelle sur son site emploi.grandorlyseinebievre.fr. De nombreuses offres, conférences et formations sont à retrouver.

+ d'info : emploi.grandorlyseinebievre.fr

Une solution pour chaque jeune

Face à la crise multiple que nous traversons actuellement, le plan « 1 jeune 1 solution » du Gouvernement a été lancé l'été dernier. Ce plan vise à offrir une solution à chaque jeune dans les difficultés qu'il rencontre. Pour répondre à toutes les situations, de nombreux leviers ont été levés : aides à l'embauche, formations, accompagnements, aides financières...

Fin mars, plus de 12 000 offres étaient encore disponibles sur la plateforme et de nouvelles offres sont publiées régulièrement.

+ d'info : 1jeune1solution.gouv.fr

Rendez-vous à la Mission locale

La Mission locale Innovam est mobilisée au côté des 16-25 ans et leur propose un accompagnement en matière d'emploi et de formation, mais aussi un accueil personnalisé global (logement, permis de conduire, santé...). Elle accueille les jeunes sur rendez-vous toute la semaine.

+ d'info : 01 41 98 65 00 - missionlocale-innovam.fr

SENIORS

Je leur parlerai de toi...

Dans le cadre des *Confidences urbaines d'hier et d'aujourd'hui*, de l'association Nouvelles médiation du lien social, le service Animation Loisirs Séniors est à la recherche de 6 participant-es pour l'élaboration d'un projet socio-culturel : *Je leur parlerai de toi...*

Ce projet, aux multiples facettes, donnera la voix à 6 seniors Cachanais-es afin qu'ils ou elles nous racontent l'histoire d'une personne qui a marqué leur vie. Ces récits seront ensuite développés en musiques, poésies ou encore romancés de manière manuscrite. L'artiste-peintre et portraitiste Mehran Zirak, inspiré par ces témoignages, mettra ensuite en relief chaque personnage évoqué. Ce projet de partage avec nos aîné-es se clôturera avec une exposition des éléments créatifs.

Pour toute information ou pour participer à cette création :

CCAS de Cachan :

Manon Archambaut

manon.archambaut@ville-cachan.fr

Tél. : 01 49 69 15 87

Nouvelles médiations du lien social :

Cécile Tréton

contact@nouvelles-mediations.fr

Tél. : 07 56 88 55 82

nouvelles-mediations.fr

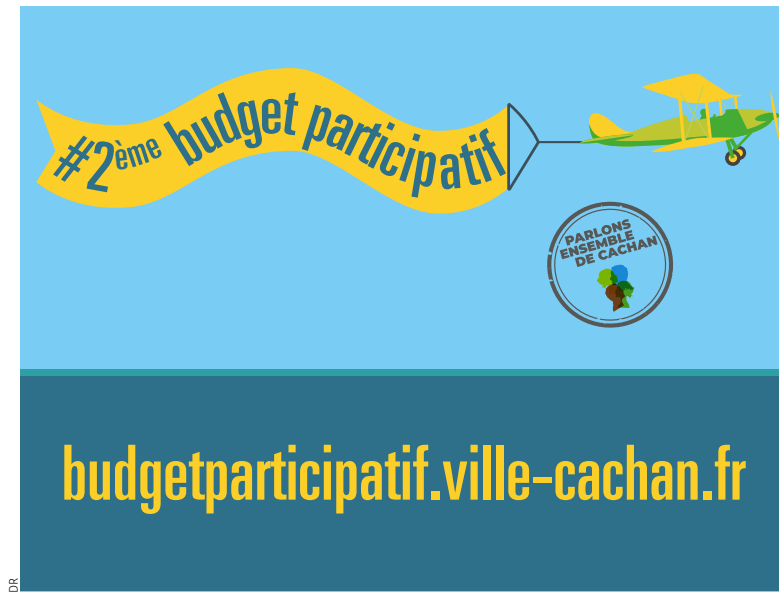
COMMÉMORATION

Journée nationale de la déportation

Le 25 avril prochain, le Conseil municipal, le Comité d'entente et les associations d'anciens combattants rendront hommage aux victimes et héros de la déportation au monument aux morts à 11h.



Photo prise avant la crise sanitaire.



BUDGET PARTICIPATIF #2

Les résultats sont pour bientôt !

Durant le mois de mars, les citoyen·nes de Cachan ont pu voter pour leurs projets préférés à l'occasion du budget participatif. Les porteurs de projets ont également battu la campagne pour rassembler un maximum de suffrage.

Anne Ladant, porteuse de projet au Budget Participatif, nous parle de son expérience



Après des années passées à Cachan, Anne Ladant développe un intérêt particulier pour les questions climatiques et environnementales pour sa ville et son quartier. Elle rentre alors dans une démarche de participation politique et citoyenne « *par la parole et par l'action* ». Ces démarches ne sont pas seulement temporaires, elles s'inscrivent dans le temps et continuent de se construire.

« *Il faut se demander où on est ?* » explique Anne. Prenant conscience de ce qui l'entoure, elle participe à la vie de sa Ville, main dans la main avec le collectif de son voisinage. Anne explique que Cachan est son « *écosystème* ». « *Je suis arrivée en 1980 et ma famille et mes enfants vivent ici. Aujourd'hui, c'est au nom du collectif du voisinage que je participe* ». Pendant la période de vote du 1^{er} mars au 1^{er} avril, Anne a développé sa campagne par le bouche-à-oreille et par la distribution de flyers dans les boîtes aux lettres.

Anne Ladant a proposé un projet de naturalisation d'un espace vert autour du cèdre situé au niveau du 7-9 rue Raspail. Comme elle, des dizaines de participant·es ont proposé un projet à l'automne dernier.

Les projets lauréats de cette seconde édition du Budget Participatif seront révélés au grand public, au début du mois de mai.

SENSIBILISATION

Permis piéton, les enfants deviennent grands

Depuis plusieurs années maintenant, le service Prévention et la Police Municipale interviennent auprès des écoles cachanaises afin de sensibiliser les enfants des classes de CM1, aux dangers de la circulation piétonne. Les enfants bénéficient d'un rappel des règles de circulation, mais aussi d'aide pour développer leur responsabilité, leurs réflexes et même quelques astuces pour assurer leur sécurité et celle des autres.

Un vrai chemin vers l'autonomie, avec le passage d'un examen, puis l'obtention de leur tout premier permis : le permis piéton. Ce dernier leur sera remis, par Madame la Maire et ses adjoint·es, lors d'une cérémonie officielle si les restrictions sanitaires le permettent, à la fin de l'année scolaire.

SOUVENIR

Commémoration du génocide arménien

Le 24 avril prochain, une commémoration se tiendra au jardin d'Arménie à 11h en hommage aux victimes du génocide arménien. Cette journée de commémoration a été fixée au 24 avril, en référence à la journée du 24 avril 1915. Ce jour-là, près de 600 intellectuels arméniens furent arrêtés par les autorités ottomanes à Constantinople, avant d'être déportés ou assassinés. Ce jour funeste marqua le début d'un génocide ayant entraîné la mort de plus d'un million de personnes.



Plantation d'un rosier au jardin d'Arménie en 2015.



Cachan en transition verte

L'heure n'est plus aux hésitations en matière de transition écologique. Depuis de nombreuses années, la Ville a pris le chemin de l'aménagement durable, des énergies vertes et de la gestion responsable de ses espaces verts... et compte bien aller plus loin !



NATURE

Le pouvoir des fleurs

Gestion différenciée, éco-pâturage, zéro phyto... Ces mots peuvent être des termes bien mystérieux. Ce mois-ci, on vous explique leur impact !

Laisser libre cours à la nature

Depuis 2018, Cachan a été récompensée par les Villes et Villages fleuris du label « Ville 4 fleurs ». Cette distinction traduit notamment une politique de gestion des espaces verts résolument tournée vers le développement durable. Cela passe notamment par la gestion différenciée des espaces verts. En effet, selon les différents lieux herbacés, les tontes peuvent être plus ou moins espacées, c'est bénéfique d'une part pour le développement de la biodiversité mais aussi pour limiter l'usage de tondeuses qui consomment du carburant. C'est également le cas pendant l'automne et l'hiver avec le ramassage des feuilles mortes : les laisser au sol des massifs permet d'enrichir la terre, et de nourrir les vers de terre qui sont très importants pour la santé des plantations.

Des moutons au service de l'écologie

En 2019, la Ville a accueilli des nouveaux pensionnaires un peu singuliers : des moutons d'Ouessant. Si leur simple présence suffit à enthousiasmer les Cachanais-es, ils ont aussi une utilité. Ils participent à l'entretien des espaces verts et font office de véritables tondeuses naturelles. En 2021, les moutons seront itinérants et occuperont successivement le jardin Simonnin, les jardins du conservatoire, et des espaces verts parfois difficiles d'accès aux outils traditionnels.

EN CHIFFRES :

49

hectares d'espaces
verts à Cachan

65 000

plantes produites par
les serres municipales
(en 2021)

6 000

arbustes plantés
depuis 2018

LUTTE CONTRE LES PESTICIDES : CACHAN PERSISTE ET SIGNE

En 2019, la ville de Cachan a pris, avec d'autres villes, un arrêté interdisant l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, notamment ceux contenant du glyphosate sur le territoire de la Ville par les organismes privés et publics. Cet arrêté avait été annulé par le Conseil d'État. Un nouvel arrêté anti-pesticide a été pris le 3 mars dernier, en se fondant sur la compétence des maires au sujet de la gestion des déchets. En effet, les déchets provenant de l'utilisation des pesticides sont considérés comme dangereux ; il est bien de la compétence des maires de lutter contre les rejets de ce type de déchets et des risques sanitaires et écologiques qu'ils peuvent constituer.

Marie-Hélène Péribère,

Responsable des Jardins et de la Nature



DR

« Depuis une quinzaine d'années, la ville de Cachan a adopté la gestion différenciée dans ses espaces verts. C'est à la fois une démarche Zéro-phyto (plus de traitement chimique pour le désherbage et la lutte contre les nuisibles) et une gestion écologique. Nous nous attachons

avec l'équipe des jardiniers à préserver nos ressources naturelles : les sols, l'eau et la biodiversité. Nous limitons les arrosages grâce à la technique du paillage et aux choix de plantes xérophytes, nous diversifions la palette végétale, nous créons des parcs à feuilles pour abriter les hérissons, nous installons des hôtels à insectes et des nichoirs dans nos parcs et jardins. La régulation des fréquences et des hauteurs des tontes nous permet d'enrichir la biodiversité : les orchidées sauvages et les coquelicots refleurissent, le martinet noir loge l'été sur le quartier de la plaine, les papillons Carmin et Machaon s'invitent dans la nature en ville... C'est très motivant ! »

Les Cachanais·es héroïnes et héros de la nature

La participation fait partie de l'ADN de la Ville. Les Cachanais·es se mobilisent ainsi fortement pour le respect de l'environnement et mènent des actions pour préserver notre planète.

Permis de végétaliser

Avec les premiers permis de végétaliser en septembre 2020, de nombreux emplacements ont pu bénéficier de la main verte des Cachanais·es, comme des bacs en bois ou des pieds de mur. Seul·e ou à plusieurs, ce permis de végétaliser permet à chaque habitant·e d'apporter de la gaieté dans son quartier. Pour pouvoir participer à la végétalisation, vous pouvez compléter le formulaire en ligne sur le site internet de la Ville.

+ d'info : ville-cachan.fr

Acteurs avec les composteurs

Déjà depuis 2010, la Maison de l'environnement a permis à de nombreux habitant·es d'accéder à des composteurs. Mais c'est lors du budget participatif 2019 qu'un véritable engouement s'est créé autour des composteurs partagés portés par le collectif Compos'Terre. 5 sites ont été ouverts entre octobre 2019 et février 2020, après deux formations dispensées à l'Hôtel-de-Ville et la Cité-jardins. Face à cet enthousiasme et au remplissage rapide des composteurs, des bacs de maturation supplémentaires ont été ajoutés pour laisser plus de temps à la maturation du compost. Les Cachanais·es sont donc très nombreux à composter : 300 foyers participent déjà à cette initiative d'ampleur !

+ d'info : ville-cachan.fr

Le Jour de la Terre

Le Jour de la Terre célèbre chaque année la journée mondiale de l'écologie et de la préservation de l'environnement. Annulée en 2020 à Cachan en raison du confinement, l'édition 2021 de cette journée - si elle peut se tenir - sera un peu différente mais tout aussi riche avec une programmation d'activités à l'initiative de Cachanais·es, en partie en plein air et sur plus de deux semaines. Alors, rendez-vous du 6 au 22 avril pour profiter ensemble des nombreuses activités ludiques autour de la nature et de l'écologie (voir page 9).

+ d'info : ville-cachan.fr

Julien Jabouin,

adjoint à la Maire en charge de la Transition écologique, du défi climatique, de la nature en ville et des déchets.



Margot-Liehrmitte

« La Ville a adopté une démarche résolument écologique concernant la gestion des espaces verts : plantations moins gourmandes en eau, absence de produits phytosanitaires. Nous allons encore plus loin avec ce nouvel arrêté anti-pesticide. Les Cachanais ont parfaitement compris l'importance de ces enjeux, et le succès de dispositifs et d'associations comme les composteurs partagés, la Pièce solidaire, les nettoyages citoyens en sont la preuve. Prochainement, nous développerons une forêt urbaine. »





ÉNERGIES RENOUVELABLES

Cachan mise sur

les énergies renouvelables

Depuis plusieurs décennies, la Ville est engagée dans les énergies renouvelables. Véritable pionnière en matière de géothermie, elle accompagne aussi le développement du photovoltaïque.

Sous le soleil de Cachan

La Ville porte l'ambition de développer l'énergie photovoltaïque, comme y incite sa charte pour la construction durable adoptée fin 2019.

L'année dernière, près de 630 m² de panneaux solaires ont été installés sur le toit de l'école primaire La Plaine. Opéré par la coopérative citoyenne Sud Paris Soleil (qui a succédé à Cachan Soleil), ce premier pas permet de produire environ 100 000 kWh par an, qui sont ensuite revendus à un distributeur d'énergie. Cela correspond à peu près aux deux tiers de la consommation électrique annuelle de l'école. Ces panneaux photovoltaïques ont été financés par la coopérative Citoyen ! dont la Ville est sociétaire, par une subvention de la Région Île-de-France, et avec le soutien du Département du Val-de-Marne. La coopérative Sud Paris Soleil a également développé un partenariat avec l'association La Bouilloire pour intervenir dans les écoles et pour sensibiliser les élèves dès leur plus jeune âge.

Une énergie sous vos pieds

Ville pionnière dans le développement de la géothermie, Cachan utilise cette source d'énergie depuis 1984. La géothermie consiste à exploiter la chaleur contenue dans le sous-sol pour produire de l'électricité ou de la

chaleur. Beaucoup plus propre que d'autres systèmes de chauffage, la géothermie génère une économie annuelle de 12 000 tonnes de CO₂ (l'équivalent de 3 600 voitures en moins). Elle est notamment utilisée pour le chauffage urbain des quartiers La Plaine, Camille Desmoulins et Cité-Jardin... 45% des logements et des équipements de la Ville bénéficient de la géothermie.

Première mondiale en 2017, un forage subhorizontal a été réalisé pour renouveler la source d'énergie et amoindrir le coût de l'énergie pour les habitant·es. Grâce à cette technique souvent utilisée dans l'industrie pétrolière, la commune a augmenté son débit d'eau chaude de 30%.



Un développement urbain responsable

Les choix d'urbanisme ne sont pas neutres en matière de développement durable. En effet, ils impactent directement la qualité de l'air, la biodiversité mais aussi la pollution sonore. Depuis 2019, et avec sa charte pour la construction durable*, la Ville a pris un véritable virage vert en matière d'urbanisme.

L'EcoQuartier Gare, vitrine de l'excellence environnementale

L'arrivée de la future ligne 15 du métro s'accompagne d'une grande transformation pour le quartier de la gare : l'émergence du premier EcoQuartier cachanais (+ d'info p.6-7). Pour Hélène de Comarmond, Maire de Cachan : « Le projet d'éco-quartier de la gare à Cachan est l'aboutissement naturel d'une philosophie profonde et partagée par tous-tes les Cachanais-es, celle d'un territoire actif et réaliste face aux enjeux environnementaux du XXI^e siècle, sobre, économe, solidaire et respectueux de la planète et de ses occupant-es. ». La Ville et la Société du Grand Paris comptent faire de ce projet urbain majeur un modèle de la ville durable au sein de la métropole parisienne en se fixant des objectifs environnementaux particulièrement élevés : construction en matériaux biosourcés, végétalisation pour favoriser des îlots de fraîcheur et reconstituer un cycle naturel de l'eau dans l'EcoQuartier, bâtiments réversibles, développement des mobilités actives par le projet Le projet sera pensé sous l'angle de la santé et du bien-être des habitant-es du quartier comme de celles et ceux qui le fréquenteront.

Campus Cachan, poumon vert au Sud de la Ville

Dès la rentrée 2021, la Ville accueillera de nouveaux établissements de l'enseignement supérieur sur l'ancien site de l'ENS. Ce nouveau campus incarne la volonté d'ouverture sur le reste de la Ville, de diversification des usages mais également d'une haute ambition environnementale.



Exposition sur l'EcoQuartier Gare.

Les espaces publics aménagés, logements et bâtiments d'enseignement devront avoir une empreinte énergétique et écologique faible. Le projet tiendra ainsi compte de recommandations pour la désimperméabilisation des sols, la végétalisation des espaces, la préservation et la valorisation de l'espace boisé classé (EBC), la gestion de l'eau ou encore le choix des matériaux utilisés. Cela correspond par exemple à la végétalisation de certaines toitures, l'installation de cuves de récupération d'eau pour l'entretien des parties communes, ou l'arrosage des plantations.

+ d'info : ville-cachan.fr

*Découvrez la Charte pour la construction durable sur le site de la Ville : ville-cachan.fr/cachan-pratique/logement-et-urbanisme/urbanisme/charte-construire-la-ville-durablement-a-cachan



Balade urbaine sur le Campus Cachan.

Perrot



PÉDAGOGIE

Une jeunesse mobilisée

La transition écologique se retrouve également dans les établissements scolaires : restauration, transmission, voire même dans les cours d'écoles !

Bon appétit les petit-es !

C'est le moment préféré de tous les enfants : la pause du midi. Elle est l'occasion pour les enfants de se socialiser, de recharger les batteries et de repartir pour un après-midi d'enseignement avec le ventre plein. Depuis le 1^{er} janvier 2019, la Ville a introduit des denrées issues de l'agriculture biologique et/ou des produits locaux ou en circuit court. La part du bio dans les assiettes est aujourd'hui de 20%, soit un élément du repas à chaque repas et passera à 60% d'ici à 2026. Soucieux de l'impact environnemental de la restauration scolaire, 1 repas végétarien confectionné par les cuisinier.ères est servi une fois par semaine à tous les élèves. L'apport en protéines dû à l'enfant sur ce temps de restauration est alors assuré au moyen de protéines végétales.

Des cours pas à court d'idée

Aujourd'hui, les cours d'écoles accueillent un autre type d'espace, le potager. Dans toutes les écoles de Cachan, les élèves s'impliquent et entretiennent de petits potagers avec l'aide des services de la Ville. Ils apprennent le jardinage et cultivent eux-mêmes des framboises, des kiwis, du romarin, de la verveine... Bientôt des « cours-oasis » verront le jour dans les groupes scolaires de la Ville dont les cours sont les plus minérales ou les moins

ombragées. Ces cours d'un nouveau genre répondent à des problématiques liées au réchauffement climatique. Elles apportent de la fraîcheur naturellement, avec de la végétation et une gestion réfléchie de l'eau de pluie et des points d'eau. Le but premier est le bien-être des enfants, notamment durant les canicules (de plus en plus fréquentes).

Des délégué-es pas comme les autres

En 2012, le collège Victor Hugo a fondé le comité des éco-délégués. Ces jeunes, élu-es par leurs camarades, se penchent chaque année sur une thématique ayant trait au développement durable et à l'écologie. En février 2019, l'investissement du collège dans le domaine du développement durable a une nouvelle fois été récompensé. Après le label éco-école obtenu en 2014, le Ministère de l'Éducation Nationale leur a décerné le Label E3D - Établissement en Démarche de Développement Durable. Et le moins que l'on puisse dire c'est que les éco-délégué-es sont prolifiques ! Ils ont proposé plusieurs projets lors du 1^{er} budget participatif, dont certains ont été lauréats et sont depuis réalisés. Ils ont réitéré lors de la seconde édition dont les lauréats seront connus en mai (page 12). N'hésitez pas à suivre leurs aventures et projets sur **Instagram @clubecolovh**.

Essences des arbres à Cachan

Cachan est très arborée : 2 142 arbres dans le domaine communal, 410 arbres gérés par le territoire GOSB et 260 arbres d'alignement. Tous font l'objet d'un diagnostic systématique. Découvrez les essences d'arbre les plus répandues dans notre ville.



Emeline Thevenet

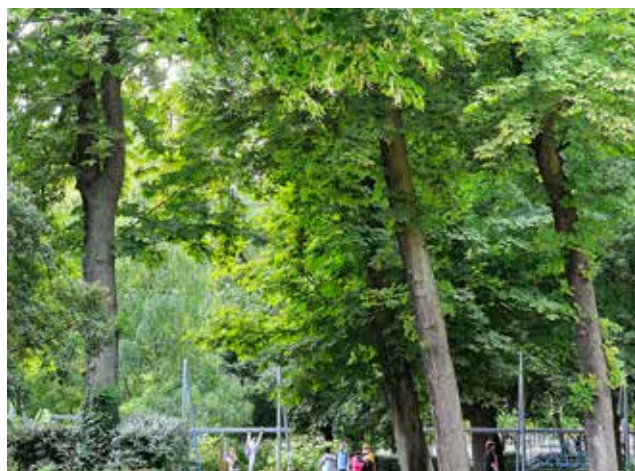
Ginkgo : Il s'agit de la plus ancienne famille d'arbres connue, puisqu'elle serait apparue il y a plus de 270 millions d'années bien avant l'apparition des dinosaures. Le nom d'« arbre aux quarante écus » vient du fait que le botaniste français M. de Pétigny a acheté, en 1788, 5 plants de ginkgo à un botaniste anglais pour la somme considérable de 40 écus (environ 1600€) chaque pied.

Cerisier du japon (*Prunus serrulata*) : La période de floraison du cerisier est considérée par certains comme la fin de la saison hivernale et le retour du printemps. La fleur de cerisier était belle, complexe et de courte durée. Contrairement à d'autres fleurs, qui se décolorent, se flétrissent et meurent, la fleur de cerisier jette ses pétales à la hauteur de leur beauté. Pour les Samourais, cette qualité représentait une mort glorieuse dans la bataille, avant d'atteindre la vieillesse.



de Banès

Frêne : Le culte scandinave dédiait cet arbre à Odin, roi des cieux, et lui accordait des pouvoirs surnaturels. Dans la mythologie grecque, le frêne est né des éclaboussures de sang qui sont tombées au sol lors du combat entre Cronos et Ouranos. En France, le frêne est la 5^e essence la plus fréquente.



Aumercier



Aumercier

Platane : Dans la mythologie grecque, le platane est un symbole de la régénération (l'écorce se régénérant par plaques). Il aurait servi à construire le cheval de Troie.



Aumercier

CROK'ART

Atelier Land-Art Eli le Parc

Pour s'initier à l'art et au respect de l'environnement, plusieurs artistes vous invitent à des ateliers créatifs : Aurélie de la Cadière, Eli Jiménez Le Parc, Laura Sánchez Filomeno, Nicole Davy et Janine Kortz-Waintrop (sculptrice). Le Land Art, ou l'art utilisant le cadre et les matériaux de la nature, est au cœur de ce programme. Sculptures, herbiers, jardins miniatures, installations... une multitude de choix pour exprimer sa créativité et se reconnecter à la nature, vous attendent. Les ateliers sont gratuits et ouverts à tou-ttes à partir de 6 ou 8 ans en fonction de l'activité.

Réservation obligatoire : culture@ville-cachan.fr ou 01 49 69 17 90.

+ d'info : ville-cachan.fr



FÊTE DE LA MUSIQUE 2021

Musicien·nes, chanteur·euses et artistes : rendez-vous pour la fête de la musique

Une semaine de musique et de partage

C'est un fait, le printemps est là, et avec lui les beaux jours qui arrivent. Sur cette lancée, la Ville lance d'ores et déjà un appel à participation en vue de la fête de la musique, ou devrait-on dire la semaine de la musique 2021.

Cette année, à Cachan, cette fête sera célébrée à partir du samedi 12 juin et toute la semaine qui suivra. Au moins une scène par quartier sera installée dans la ville*. Ainsi, pendant sept jours, plusieurs événements musicaux viendront ponctuer cette semaine qui se prolongera jusqu'au 21 juin symbolique, premier jour de l'été. Ces événements ouvriront la voie au grand concert au parc Raspail, le samedi 19 juin, qui sera proposé aux Cachanais-es, sous réserve de conditions sanitaires favorables.

Rejoignez-nous !

Amateurs, amatrices ou professionnelles, jeunes et moins jeunes, prenez votre instrument, venez jouer ou chanter sur l'une des scènes de Cachan du 12 au 18 juin ou encore le 21 juin pour commencer l'été en musique.

Parce que cette année écoulée nous a prouvé que nous sommes pleins de ressources, vous pouvez aussi vous filmer ou vous enregistrer et nous envoyer votre vidéo ou votre lien pour une mise en ligne sur les réseaux sociaux de la Ville. Que vous ayez envie de retrouver la chaleur humaine ou que vous préférerez participer à distance, contactez-nous à culture@ville-cachan.fr jusqu'au 17 mai inclus.

En espérant vous voir et vous entendre nombreux-euses.

*Sous réserve de la situation sanitaire

EXPO SCOLAIRE

Notre Matrimoine

La Journée internationale des droits des femmes joue les prolongations à Cachan avec l'incontournable exposition *Notre Matrimoine*. D'Olympe de Gouges à Françoise Dolto en passant par Madame de La Fayette et Alice Guy, l'association Femmes Solidaires met en avant 36 femmes qui ont écrit l'Histoire. Quelle que soit l'époque dans laquelle elles ont vécu, ces femmes auront marqué l'Histoire à leur manière. Les visites scolaires permettront à nos jeunes Cachanais-es de découvrir ou mieux connaître ces femmes d'exception et, pourquoi pas, s'en inspirer.

Les mesures actuelles ne permettent malheureusement pas l'ouverture au grand public.

Du 6 au 23 avril, théâtre Jacques Carat

Les femmes dans l'espace public

En lien avec l'exposition *Notre Matrimoine*, l'association Femmes solidaires vous invite à une rencontre-échange avec l'historienne Malka Marcovich le samedi 10 avril à 15h. Cette visioconférence sera l'occasion d'échanger sur la place des femmes dans la dénomination des rues et équipements publics, notamment à Cachan.

Gratuit, inscription par mail : femso.arcueilgentilly@orange.fr

+ d'info : ville-cachan.fr



Perrot

PORTRAIT

Olivier Benassi, accompagner les entreprises Val-de-Marnaises

Depuis 2017, Olivier Benassi, entrepreneur Cachanais est également président de l'association Val-de-Marne Actif pour l'Initiative qui accompagne les entreprises en création.

« Un produit 100% val-de-marnais »

Originaire de Nogent-sur-Marne, Olivier Benassi a fait des études d'informatique avant de créer ses propres sociétés. Il a ensuite intégré une grande société de service pendant 11 ans. Il y a 9 ans, il décide de se relancer dans l'aventure entrepreneuriale, en fondant sa société de services, Avanista. Il raconte « J'ai été mis

en relation avec l'association

Val-de-Marne Actif pour l'Initiative (VMAPI) et

j'ai pu bénéficier d'un

prêt mais aussi

d'un accès facilité à la Banque

publique d'investissement

et d'autres financeurs.

Puis, nous nous sommes installés à la Fabrique

(pépinière d'entreprise à Cachan). Je

suis ensuite devenu bénévole pour VMAPI. Je suis un pur

produit 100% val-de-marnais. Pour moi, c'était important de revenir aux sources après 11 ans dans un grand groupe ». En 2017, il devient président de VMAPI.

150 entreprises accompagnées chaque année

VMAPI accompagne chaque année entre 100 et 150 créations d'entreprises, soit environ 300 emplois créés ou consolidés chaque année. Affiliée aux réseaux Initiative France et France Active, l'association est soutenue dans son action par le Conseil départemental du Val-de-Marne, le Conseil régional, l'État (DIRECCTE Île-de-France), mais aussi des communes et des Territoires du département.

« VMAPI est composé de 150 bénévoles et de 11 salariés permanents qui accompagnent les porteurs de projets lors de la création

de leur entreprise mais aussi en

amont. En 2020, les équipes

ont été très mobilisées

lors de la crise sanitaire

pour accompagner les entreprises

qui parfois avaient des difficultés

avec la lisibilité de certaines

aides proposées par l'État

ou d'autres acteurs. De nombreux

webinaires ont été organisés,

ainsi que des prises de contact

avec des avocats et des experts-comptables.

Aujourd'hui en France, 65%

des entreprises existent encore

5 ans après leur création. Pour les

entreprises accompagnées par

VMAPI, ce chiffre s'élève à 85%

c'est un véritable succès. »

« VMAPI est composé de 150 bénévoles et de 11 salariés permanents qui accompagnent les porteurs de projets lors de la création

de leur entreprise mais aussi en

amont. En 2020, les équipes

ont été très mobilisées

lors de la crise sanitaire

pour accompagner les entreprises

qui parfois avaient des difficultés

avec la lisibilité de certaines

aides proposées par l'État

ou d'autres acteurs. De nombreux

webinaires ont été organisés,

ainsi que des prises de contact

avec des avocats et des experts-comptables.

Aujourd'hui en France, 65%

des entreprises existent encore

5 ans après leur création. Pour les

entreprises accompagnées par

VMAPI, ce chiffre s'élève à 85%

c'est un véritable succès. »

« VMAPI est composé de 150 bénévoles et de 11 salariés permanents qui accompagnent les porteurs de projets lors de la création

de leur entreprise mais aussi en

amont. En 2020, les équipes

ont été très mobilisées

lors de la crise sanitaire

pour accompagner les entreprises

qui parfois avaient des difficultés

avec la lisibilité de certaines

aides proposées par l'État

ou d'autres acteurs. De nombreux

webinaires ont été organisés,

ainsi que des prises de contact

avec des avocats et des experts-comptables.

Aujourd'hui en France, 65%

des entreprises existent encore

5 ans après leur création. Pour les

entreprises accompagnées par

VMAPI, ce chiffre s'élève à 85%

c'est un véritable succès. »

« Aujourd'hui en France, 65% des entreprises existent encore 5 ans après leur création, pour les entreprises accompagnées par VMAPI, ce chiffre s'élève à 85% c'est un véritable succès. »

Un engagement : l'économie sociale et solidaire

Depuis quelques années, VMAPI développe également l'accompagnement aux entreprises et associations dans le secteur de l'économie sociale et solidaire. « Cela correspond aujourd'hui à 10% de notre activité. Nous accueillons les porteurs de projets qui arrivent avec une idée puis nous les accompagnons dans la définition de leur projet jusqu'à la création d'une entreprise ou d'une association. Ils peuvent ensuite bénéficier de points de suivi, mais aussi d'un parrainage pendant la réalisation du projet. »

VMAPI : 01 43 91 13 33
contact@vmapi.org



« En 2020, les équipes ont été très mobilisées lors de la crise sanitaire pour accompagner les entreprises qui parfois avaient des difficultés avec la lisibilité de certaines aides. »



« Aujourd'hui en France, 65% des entreprises existent encore 5 ans après leur création, pour les entreprises accompagnées par VMAPI, ce chiffre s'élève à 85% c'est un véritable succès. »

Centre municipal de santé

Le Centre municipal de santé Georges Grün propose une offre importante de soins médicaux et paramédicaux de qualité. Les patients peuvent bénéficier des consultations de médecins généralistes, de médecins spécialisés (cardiologue, dermatologue, diabétologue, endocrinologue, gynécologie...), de dentistes ainsi que de kinésithérapeutes.

Prise de rendez-vous en ligne

Une plateforme de prise de rendez-vous est accessible à tous les patients et permet d'accéder aux plages de consultation des médecins. Vous pouvez y prendre rendez-vous, le modifier ou l'annuler en ligne si besoin. Pour prendre un rendez-vous, il suffit de créer un compte lors de la première connexion. Un SMS de rappel vous



sera envoyé 24 heures avant la date de consultation.



d'info :

cachan.contactsante.fr/
RendezVous

Adresse : 7 avenue Cousin de Méricourt - 94230 Cachan
Tél. : 01 49 69 61 40
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h, et le samedi matin de 9h à 12h.



Vous avez été nombreuses et nombreux à nous envoyer vos photos de Cachan. Merci à Lucas Clerc d'avoir saisi le fin de l'hiver.

Vous avez été nombreuses et nombreux à nous envoyer vos photos de Cachan. Merci à Philippe Legendre d'avoir capturé ce merveilleux jeu de lumière dans l'une des sentes de Cachan à l'automne 2020.



Envoyez vos plus beaux clichés de Cachan à communication@ville-cachan.fr ou par les réseaux sociaux. La rédaction choisira les plus beaux clichés !



À ce jour, les 13 et 20 juin prochains auront lieu les élections départementales. Afin de respecter l'égalité entre tous les candidats, le Mag Cachan ne composera pas de tribunes d'expression, jusqu'aux résultats de ces scrutins. La charte de conduite sera appliquée sur les supports numériques de la collectivité. Vous continuerez naturellement d'être informés au fil des mois, par l'intermédiaire de nos tribunes, des événements qui constituent l'actualité et la vie de notre ville. Nous vous remercions et nous vous souhaitons une bonne lecture du magazine d'avril.





mentales et régionales. Aussi, dans le souci
rtera plus ni d'éditorial signé par Madame
À noter également, que cette même ligne
té et notamment sur ville-cachan.fr. Vous
aire des divers médias municipaux, de tous
vous remercions de votre compréhension

La rédaction



Mr.Bricolage des solutions pour toute la maison et le jardin



29 - 31 avenue Georgeon - 94230 CACHAN
Tél. 01 46 65 09 50
Ouvert de 9h à 19h30 sans interruption
du lundi au samedi
mr-bricolage.fr

Mr.Bricolage

Faites-le vous-même, mais pas tout seul.

Vous souhaitez VENDRE, ACHETER,
ESTIMER GRATUITEMENT votre bien ?

Contactez **votre conseillère indépendante**
près de chez vous !



Laure Agababian

Spécialiste sur le secteur
de Cachan

07 49 03 34 40

Laure.agababian@safiti.fr

**Avec SAFTI, bénéficiez d'une solution
clé en main pour votre projet immobilier !**

Agent commercial du réseau SAFTI ImmoMetric sous le n°884 093 816 au RSAC de la ville Creteil. Agissant pour le compte de l'agence immobilière SAFTI (523 964 328 RCS Toulouse) sous la carte professionnelle n°CP13101 2018 000 025 936 délivrée par la CCI de Toulouse.

SAFTI

www.safiti.fr



OBSÈQUES • PRÉVOYANCE • MARBRERIE

Agence d'ARCUEIL
63 rue de la Div. Gén. Leclerc

01 45 46 81 77

HAB: 15-94-208 | N° ORIAS: 1800162

Agence de CACHAN
17 Avenue Carnot

01 41 24 01 23

HAB: 15-94-242 | N° ORIAS: 1800162

www.pompesfunebresdefrance.com

ISOLATION & RAVALEMENT DE VOS MAISONS ET COPROPRIÉTÉS...

MURS • COMBLES • VMC • RAVALEMENT

SCEAUX 01 41 87 08 25

Aide à la rénovation énergétique



LE CRÉDIT MUTUEL A TOUT PRÉVU POUR VOTRE LOGEMENT

Crédit Mutuel

Cachan

1, rue Marx Dormoy - 94230 Cachan

Tél. : 01 49 08 51 24 - Courriel : 06174@creditmutuel.fr



COMMERÇANTS, ARTISANS

si vous désirez paraître dans ce magazine,
cet emplacement vous est réservé.

Contactez-nous au : **06 25 23 65 66**

M. Thierry COHEN :
studioparis@micro5.fr

Collectes du mois

COLLECTES DU MOIS

● Collecte des déchets ménagers

Ils sont collectés les lundis, mercredis et vendredis.

● Collecte sélective des emballages

Ils sont collectés les mardis et jeudis.

Rappel : depuis le 1^{er} octobre 2019, tous les emballages se trient.

+ d'info : citeo.com

● Collecte des encombrants

Les encombrants sont collectés **chaque jeudi, dans toute la ville sans distinction de secteur.**

● Pensez à la déchetterie de proximité Recycl'inn !

La déchetterie de proximité est mise à disposition des habitants **les 2^e et 4^e samedis du mois** (sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois) au 104 avenue Gabriel Péri (entre les ronds-points Lunain/Saussaies).

Rendez-vous les samedis 10 et 24 avril de 9h à 12h30.

● Déchets toxiques

Samedi 17 avril de 9h30 à 12h30 au marché Carnot, de 13h30 à 14h45 sur le parking Belgrand et de 15h à 16h30 sur le parking Eustache Deschamps. Le camion ONYX collecte les piles et les déchets toxiques.

● La Ressourcerie la Mine

Collecte, valorisation et revente de meubles et d'objets. Dépôt d'objets : du mercredi au samedi de 11h à 17h30.

Collecte à domicile pour des volumes importants : prise de rendez-vous collecte@ressourcerie-la-mine.com
74 avenue de la Convention à Arcueil.

● Collecte de vêtements

Vous souhaitez faire don de vêtements en bon état dont vous n'avez plus l'usage, pensez aux associations :
La Pièce solidaire : lapiecesolidaire.fr

● Collecte des déchets verts

Depuis le 24 mars la collecte des déchets verts a repris. Pour le secteur Est de la ville, ces déchets seront désormais collectés tous les mardis à partir du 23 mars. Pour le secteur Ouest (y compris le prolongement avenue du Cousin de Méricourt / rue Camille Desmoulins / avenue de la Division Leclerc), la collecte est organisée tous les mercredis à partir du 24 mars.

Des sacs biodégradables sont distribués au château Raspail les mercredis de 14h à 18h30, les vendredis de 14h à 18h30 et les samedis de 9h à 12h.



Est : collecte le mercredi ■

Ouest (plus prolongement avenue Cousin de Méricourt / rue Camille Desmoulins / avenue de la Division Leclerc) collecte le mardi ■

MENUS DU MOIS D'AVRIL

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Du 5 au 9 avril	FÉRIÉ	Poireau vinaigrette, Sauté d'agneau au miel et aux épices, Riz pilaf, Fromage blanc à la confiture, Fruit de saison et chocolat	Feuilleté au fromage, Rôti de porc aux poivrons, Petits pois, Yaourt nature, Fruit de saison	Pamplemousse, Cabillaud à la crème d'aneth, Pomme de terre au beurre, Coulommiers, Compote de pomme	MENU VÉGÉTARIEN Carottes râpées et maïs, Flan de brocolis au chèvre, Emmental, Tarte aux fraises
Du 12 au 16 avril	Concombre vinaigrette, Filet de saumon au beurre blanc, Epinards à la tomate, Camembert, Riz au lait	Salade de pâtes pépinettes, Rôti de veau forestier, Carottes braisées, Petit-suisse nature, Fruit de saison	MENU MEXICAIN Salade mexicaine, Fajitas de viandes hachée - tortillas, Cheddar, Pastèque	MENU VÉGÉTARIEN Betteraves râpées à la bulgare, Gnocchis Napolitaine, Cantal, Ananas au sirop	Salade de pommes de terre à l'échalote, Sauté de dinde à la sauge, Haricots verts, Yaourt à la vanille, Fruit
Du 19 au 23 avril	Radis beurre, Saucisses chippolatas, Salsifis meunière, Yaourt nature, Gâteau au chocolat	Chou-fleur ravigote, Brandade de Poisson, Comté, Fruit de saison	Salade de lentilles framboisine, Mijoté de bœuf aux 4 épices, Jardinière de légumes, Pont l'Evêque, Fruit de saison	MENU VÉGÉTARIEN Salade verte vinaigrette, Couscous végétarien, Petit-suisse aux fruits, Fruit de saison	Melon jaune, Lasagnes de bœuf, Gouda, Compote de pomme
Du 26 au 30 avril	MENU VÉGÉTARIEN Tomates au basilic vinaigrette, Omelette lyonnaise (oignons), Haricots beurre, Bleu, Semoule au lait	Salade niçoise, Côte de porc à la moutarde, Chou-fleur béchamel, Faisselle, Fruit de saison	Céleri rémoulade, Sauté d'agneau à la coriandre, Riz, Mimolette, Mirabelles au sirop	Crêpe au fromage, Cuisse de poulet rôtie, Duo de carottes et navet, Tomme grise, Fruit de saison	Salade d'endives, Moules marinières, Frites, Fromage blanc, Compote de pêche

La composition des menus est susceptible d'être modifiée, merci de votre compréhension.



COMPTE CITOYEN

Les réservations **pour les accueils de loisirs des vacances d'été se tiendront du lundi 24 mai au dimanche 6 juin.**

- Réservez en ligne sur l'espace famille de la ville : ville-cachan.fr
- Déposez le formulaire de réservation aux accueils de la Mairie de Cachan ou au Service Relation Citoyen

CARNET DU MOIS FÉVRIER

Bienvenue à

Raphaël Bécue Samzun, Liam Ravin, Djawad Medjadi, Naël Bourtel, Kenzy Boukredime, Nora Meknassi Dkhissi, Amaré Ngoma-Moukama, Ilyan Mahamdou Jesop, Amjad Hajiri, Tayna Dzingalasevic, Léa Reveil, Baroukh Lamkyes, Maximilien Smadja, Wided Bettioui, Nous Iben-Zahir, Hawa Bah, Madiakho Diaoune, Diane Lakal, Naël Mahieddine

Ils ou elles se sont uni(e)s :

Laure Constans et Sébastien Masson

Ils nous ont quittés :

Denise Grébert (veuve Vallier), Marcelle Blaimont, Sergio Costa, Simone Batut (veuve Sabatié), Claire Ligot (veuve Gallemi Delgado), Léonor Garcia Sanchez (veuve Garcia Lucas), Marie Théveniaut, Witold Binduga, Simone Martin (épouse Raduget), Rose Lavasier (veuve Mahé),

Nacerdine Rouini, Anne Hartout (veuve Akamatsu), Robert Espinosa, Paulette Ballester (veuve Lecuyer), Jean Lachaise, Michèle Trubert (épouse Pinon), Daniel Viot, Christiane Poinçonnet, Serge Foulon, Philippe Bernard, Dolorés Navas, Malick Diané, Jeannine Mazlounian, Michel Rosenberger, Corine Meignan (épouse Fayaud), Rachid Bouhassoun, François Tran Huu Day, Denis Durand, Alice Lassalle (veuve Doiselet)

HORAIRES DES SERVICES PUBLICS

● Commissariat de Cachan

15 rue Marx Dormoy - 01 45 46 73 00
commissariat-le-kremlin-bicetreterieur.
gouv.fr

● Médiation familiale

Situations conflictuelles au sein de la famille (consultation, médiation).
Gratuit.

Jeudi 15 avril de 9h à 17h – permanence téléphonique - Tél : 01 41 98 36 40

● Ecrire ensemble

Aide à la rédaction de courriers, documents administratifs (sauf documents fiscaux) et oriente vers les services ou organismes compétents. Sur rendez-vous au 06 73 89 05 62

- **À la Direction du Développement Social :** mardi, mercredi et samedi : 9h à 11h30.

- **À la Bibliothèque centrale :** mardi et vendredi : 14h à 17h.

● Point Info Familles

Mardi 4 et 18 mai, grange Gallieni, 2 rue Gallieni. Tél. : 01 45 47 70 95

Informations sur les inscriptions en crèche.

● ADIL

Association départementale d'information

sur le logement pour les propriétaires et locataires.

Tél. : 01 84 77 09 59

Mardis 13 et 27 avril de 14h à 17h, à la Direction du Développement Social.

● Service de Soins Infirmiers à Domicile de la ville de Cachan (ACSMD)

Intervention à domicile, sur prescription médicale, d'infirmières et d'aides-soignantes auprès des Cachanais de plus de 60 ans, handicapés de moins de 60 ans et patients Alzheimer.

Tél. : 01 45 47 06 35

● AERA

Accueil, Écoute, Rencontre, Adolescence est un lieu de soutien pour les jeunes et leur famille. Soutien psychologique, guidance parentale.

19 rue Cousté. Tél. : 01 45 46 64 39.

Ouvert le lundi, mardi, mercredi, vendredi de 10h à 19h et le jeudi de 13h à 19h, sur rendez-vous.

● Agent de proximité de la SGP

Laëtitia Hadad est l'agent de proximité missionné par la Société du Grand Paris. Son rôle est de répondre à toutes vos questions sur l'avancée des travaux de

PHARMACIES DE GARDE

Lundi 5 avril : pharmacie Tran Van Thoan, centre commercial Cora, 73 et 81 avenue Aristide Briand à Arcueil

Dimanche 11 avril : pharmacie Raspail, 37-39 rue Emile Raspail à Arcueil

Dimanche 18 avril : pharmacie de la Plaine, 40 av du Maréchal de Lattre de Tassigny

Dimanche 25 avril : pharmacie du Chaperon Vert, 8 rue Lounes Matoub à Arcueil

Samedi 1^{er} mai : pharmacie des Arcades, 10 rue Guichard

Dimanche 2 mai : pharmacie Talbot, 4 rue Gallieni

la gare et du futur métro. Vous pouvez la joindre au 06 68 85 05 81.

● Mission locale INNOVAM

La Mission locale Innovam guide les jeunes dans l'élaboration de leur parcours individualisé. Accueil sur rendez-vous.

1 rue de la Gare. Infos au 01 41 98 65 00

Pour vos travaux, contactez...

SPTP & TP

- aménagements extérieurs
- raccordement à l'égout

Terrassement
Voiries et Réseaux
Divers
Assainissement

- création de bateau d'accès
- terrassement

248 bis, rue Gabriel Péri – 94230 CACHAN
Tél.: 01 45 47 78 93 – Courriel : contact@sptp-tp.fr

**LA VILLE
À L'ÉCOUTE
DES JEUNES
ET DES ÉTUDIANTS**



- AIDE ALIMENTAIRE
- SANTÉ
- SOUTIEN
PSYCHOLOGIQUE
(...)



du lundi au vendredi

DE 10H À 17H

TÉL : 07 78 80 06 30

+d'infos : ville-cachan.fr



VILLE DE
CACHAN